

## Forum de ce numéro (pages 3 à 10)

### Forum libre

#### Editorial

## Une attaque contre les droits humains

L'initiative de l'UDC, sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer le 25 novembre prochain, peut paraître attrayante au premier abord: «Le droit suisse au lieu des juges étrangers». Mais, à lire les modifications constitutionnelles proposées, on a de quoi être inquiet. Par exemple, les initiateurs demandent que «*la Confédération et les cantons ne contractent aucune obligation de droit international qui soit en conflit avec la Constitution fédérale. En cas de conflit d'obligations, ils veillent à ce que les obligations de droit international soient adaptées aux dispositions constitutionnelles, au besoin en dénonçant les traités internationaux concernés.*»

Cette initiative a été d'abord lancée pour protester contre une mise en œuvre non littérale de l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. En second lieu, l'UDC a constaté que, selon l'avis du Tribunal fédéral, l'acceptation en 2010 de cette initiative ne pouvait pas invalider les engagements que la Suisse a pris en signant la Convention européenne des droits

de l'homme (CEDH). Cette Convention est la seule possibilité qu'a un individu se sentant lésé par un Etat de porter une requête devant une Cour internationale (siégeant à Strasbourg), dont l'autorité est au-dessus de celle de cet Etat.

Comme l'a écrit Andreas Gross dans *Pages de gauche*, la majorité ne doit pas décider des droits fondamentaux de la minorité. Les droits fondamentaux et le principe de proportionnalité sont inscrits dans la Constitution fédérale. Et c'est ce que l'UDC veut combattre! Ce parti veut imposer une domination absolue de la majorité sur la minorité, c'est-à-dire une domination non restreinte par les garanties minimales d'un Etat de droit. Cette dictature de la majorité contredit l'idée que les droits fondamentaux et les libertés individuelles doivent être protégés contre l'arbitraire étatique. Et elle contredit également la séparation des pouvoirs, parce qu'elle met le Tribunal fédéral sous tutelle.

Si l'initiative était acceptée, ce serait grave. En diminuant la portée de la CEDH, voire en supprimant son application en Suisse, on détruirait un patrimoine commun aux pays européens mis en place pour éviter les dérives populistes. Cesla Amarelle l'a dit dans un article de *24 Heures*: «*C'est un acquis démocratique mis en place par le peuple et pour le peuple. Cette initiative veut le démolir!*» En outre, ce serait un encouragement désastreux pour les pays prenant des décisions contraires à la CEDH. Il faut absolument voter non le 25 novembre car une acceptation de l'initiative par la Suisse pourrait ébranler dangereusement la protection des droits humains en Europe.

## Ode à la Terre

J'ai traversé des mers  
Franchi bien des frontières  
Eblouie je suis restée  
Devant tant de beauté.  
O toi, Terre nourricière  
Qui m'a tout donné  
Et moi, qu'en ai-je fait?  
J'ai repeint tes paysages  
Dessiné d'autres rivages  
A vouloir te posséder  
T'aurais-je malmenée  
Ma planète bien-aimée.

Emilie Salamin-Amar

Comité rédactionnel de *l'essor*

## L'ascenseur de la possession

Du big-bang à aujourd'hui, l'univers a évolué vers le développement que nous connaissons, que nous qualifions, dans nos contrées et en ce début du 21<sup>e</sup> siècle, d'exagéré. Exagéré, oui puisqu'il suscite, ça et là, l'idée de décroissance. Pour cause: trop de tout! Même de l'inutile... pour satisfaire l'esprit de possession.

Je me souviens de l'apparition de ce désir conscient d'argent, dans mon enfance! Il m'a incitée à demander à mes parents un coin de terre où planter des haricots à vendre à la coopérative au meilleur prix du jour! Dans ma capacité de développer et

réussir ce projet, j'ai pris l'ascenseur de la possession, comme tous puisque ce mal, un jour, a contaminé toute l'humanité.

Les jeunes et les moins jeunes d'aujourd'hui sont empreints des mêmes désirs de possession. Mais avec quelle frénésie ils les réalisent! D'où un développement à la mesure de leur énergie.

Par l'exemple saurons-nous leur enseigner la modération, leur évitant la douleur de passer du TOUT au MOINS? Oui, montrons-leur l'exemple: le «vite acheté, vite jeté»

peut devenir «passons au deuxième main avant la boutique».

Qu'on se rassure, la décroissance ne veut pas dire ne plus rien développer, mais développer autrement dans un style de vie basé sur le «rien ne se perd, tout se transforme»!

Merci Ginette, Claire, Carlos, et tant d'autres de nous avoir conduits sur le chemin de l'évolution vers la décroissance.

Pierrette Kirchner-Zufferey

## La page des lecteurs

### Pour empêcher de nouveaux massacres

**En date du 15 août, le Docteur Pierre-Ami Béguin, de Dietikon, a adressé une lettre à l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Berne. C'est bien volontiers que nous la publions.**

Cher Excellence, ambassadeur de Russie à Berne,

En vous remerciant pour la réponse reçue, concernant les raisons pour lesquelles la Russie est intervenue en Syrie.

Selon votre réponse, la motivation de la Russie dans le conflit en Syrie est que votre pays veut aider la population civile, en favorisant et en distribuant de l'aide humanitaire dans les régions, villes et provinces où la population souffre lors de conflits à l'intérieur de la Syrie.

Effectivement selon mes informations venant de personnes vivant en Syrie, ou ayant vécu dans ce pays, je reconnais que lorsque les troupes russes sont intervenues peu après les combats et la famine due au blocus gouvernemental syrien, à Alep Ost et dans la région du Ghouta près de Damas, la population civile a été mieux traitée par les troupes d'occupation temporaire russes, que par les troupes du gouvernement du président Bachar el Assad.

J'ai appris de source bien informée que, dans le Ghouta à l'Est de Damas, les généraux russes n'ont pas toléré que la population des zones rebelles assiégées (environ

300.000 habitants) soit tuée en masse par les troupes gouvernementales syrienne. Village par village, les hommes de l'opposition ont eu la possibilité d'être transférés par bus mis à disposition vers la province de Idleb, alors que les femmes et enfants sont restés dans des camps plus proches des villages.

Dans le droit de la guerre, un déplacement de populations adverses peut sembler nécessaire. Ce qui est contraire aux droits humanitaires internationaux et aux conventions de la Croix ou du Croissant Rouge, est de bombarder et encercler à nouveau les populations ou les hommes armés d'armes légères qui ont été déplacés ou transférés dans la province de Idleb.

Cette tactique a été utilisée en Bosnie dans les années 1980-82 en particulier à Srebrenica. Ces massacres des hommes bosniaques ont été condamnés à juste titre par la Cour internationale de justice à La Haye, comme crime contre l'humanité.

Ayant appris par divers médias, entre autres par la Radio suisse romande, que des troupes gouvernementales syriennes se déplacent du Sud du pays vers la région de l'Idleb, je vous demande instamment d'empêcher de nouveaux massacres, en particulier dans cette province.

Accepter de nouveaux crimes de guerre de la part des troupes du gouvernement du président Bachar el Assad, ou éventuellement d'autres milices engagées dans ces conflits, ferait perdre toute crédibilité à votre mission humanitaire de pacification en Syrie, pour rétablir la Paix dans ce pays. La renommée internationale de la Russie est en jeu.

J'ai connu personnellement la Syrie, ce beau pays, berceau des religions abrahamiques lors de deux voyages en juillet 2007 et en avril 2010. Les ruines des périodes helléniques, romaines et omeyyades sont des témoins dignes de la protection de la part des troupes belligérantes et sont sous la protection des conventions de l'UNESCO.

En vous remerciant de l'attention donnée à cette lettre émanant d'un citoyen helvétique indépendant, désireux de la Paix, se sentant concerné par la situation du peuple en Syrie et au Moyen Orient, je vous envoie mes salutations cordiales.

### Ils ont collaboré

En plus des membres du comité rédactionnel de *l'essor*, les personnes suivantes ont collaboré à ce numéro:

**Batou Jean**, professeur honoraire à l'UNIL et député de solidaritéS (Ensemble à Gauche) au Grand Conseil genevois

**Bringolf Alain**, ancien conseiller communal (exécutif) et ancien président suisse du POP, La Chaux-de-Fonds

**Bühler Pierre**, professeur émérite des Universités de Neuchâtel et Zurich, Neuchâtel

**Mazzone Lisa**, conseillère nationale des Verts, co-présidente de CIVIVA, Genève

**Renk Hans-Peter**, conseiller général, membre de solidaritéS, Le Locle

## Le CICR veut une Suisse «humanitaire»

Le forum libre de ce numéro permet à plusieurs membres du comité rédactionnel et à quelques personnes de l'extérieur de s'exprimer librement. *L'essor* ne pratiquant pas la parole unique, nous sommes évidemment preneurs de toute contribution, pourvu qu'elle respecte les principes énumérés dans notre Charte.

En complément de l'article de Pierre Bühler (page 5), nous tenons à souligner que le Comité international de la Croix Rouge (CICR) se montre critique envers le projet d'autoriser des exportations d'armes vers des pays en conflit. Son président souhaiterait une Suisse au profil humanitaire plus marqué. Peter Maurer a des mots très clairs: «*La récente décision d'assouplir les exportations d'armes et de ne pas ratifier le Traité de l'ONU sur l'interdiction des armes a affaibli la réputation, la crédibilité et la fiabilité de la Suisse, en tant qu'expert humanitaire*». Pour le CICR, le matériel de guerre tombe tôt ou tard dans des zones de conflit. La preuve: des grenades de fabrication suisse ont été trouvées en Syrie début août, dans les mains d'un groupe de résistance près de la ville d'Idleb. Même le Contrôle fédéral des finances dénonce l'attitude des autorités suisses.

Les articles de ce numéro méritent réflexion. Les réactions à certains d'entre eux pourraient très bien s'insérer dans le forum du prochain numéro dont le thème est: «Utopie».

Rémy Cosandey

## Vous prendrez bien encore un peu de bœuf?

Alors qu'en Europe, nous consommons de moins en moins de viande, les Chinois, par contre, en sont de plus en plus friands. Les habitants de ce pays pourront enfin se régaler de bœuf aux champignons parfumés et basilic, de bœuf à la sauce d'huîtres, de bœuf aux 5 parfums, de bœuf sauce piquante, de bœuf aigre-doux, de bœuf frit et autres plats biens de chez eux. Heureux seront les Chinois qui mangeront à satiété leurs mets préférés. La Chine a enfin levé son embargo. Victoire! Effectivement, le 25 juin 2018, le Premier-ministre français, Edouard Philippe, et son homologue chinois Li Keqiang ont conclu un accord inespéré pour la filière bovine française. Interdit en Chine depuis 2001, le bœuf français pourra de nouveau être commercialisé.

Frottons-nous les mains, se disent certains exportateurs et gros agriculteurs, les Chinois mangeront du bœuf et nous, nous ferons notre beurre. Voilà près de 17 ans que les exportations de viande bovine ont été interrompues suite à la crise de la vache folle. Finie la peur du prion, oubliée la manière dont ces animaux ont été nourris. Ce qui importe à présent, c'est de se faire du blé. Imaginez les perspectives de ce marché en or, il ne s'agit pas de livrer quelques côtes de bœuf, ou autres entrecôtes persillées, non, c'est le marché du siècle, 30.000 tonnes par an, il s'agit là d'un contrat inespéré. C'est une date historique, s'est félicité le président de la filière bovine française, Monsieur Dominique Langlois. La France espère pouvoir livrer son bœuf bien au-delà de ce tonnage sachant que 14 pays exportent déjà vers ce pays pour 1,5 million de tonnes de viande bovine par an.

Mais, tous ces bœufs, il faudra bien les élever dans quel genre de ferme, celle des 1000 vaches? Non, ce sera bien trop petit! Va-t-on construire de nouvelles fermes pour y entasser 2000, 5000 têtes de bétail? Et pour les nourrir, faudra cultiver les champs. Bonjour la pollution! Compte tenu du fait que la culture est de plus en plus intensive, productivité oblige, l'utilisation de produits phytosanitaires est pratiquement systématique pour obtenir un bon rendement, il y a donc de grandes chances qu'au final, les sols et les cours d'eau, ainsi que les nappes phréatiques soient pollués. Mais, qu'importe, puisque l'on va se faire du blé!

Cette histoire «vache» est une aberration! Pendant que certains profiteront

de cet immense marché qui sent le fumier, les terres seront occupées à grande échelle par de la culture fourragère au détriment d'autres aliments pour nourrir les êtres humains. Ils sont malins ces Chinois, polluez vos terres, occupez vos sols pour nous nourrir, et surtout... gardez vos déchets et autres carcasses. Chez nous, le bœuf est roi, c'est un met de choix! Le bœuf de France n'a pas son pareil! Et nous, nous avons faim!

Mais, j'y pense, faudra construire de nouveaux abattoirs! Question: avec ou sans caméras?

Emilie Salamin-Amar

### Coup de gueule

## Le glyphosate: mais qu'est-ce que c'est?

C'est un herbicide violent, qui tue tout ce qui se trouve sur son passage. Vous n'avez rien lu à son sujet? Depuis des semaines, tous les journaux locaux en parlent. Même la présidente du Conseil d'Etat vaudois, Nuria Gorrite, a déclaré: «*Si au nom de la loi nous ne pouvons pas interdire, aujourd'hui, l'utilisation du glyphosate à tous, nous pouvons interdire son utilisation sur tous les terrains propriété du canton.*» Comme d'habitude, c'est la politique des petits pas qui prime. Il faut bien commencer par un bout! On verra plus tard pour l'interdiction générale.

Du coup je me suis dit que je pouvais me renseigner au magasin. J'ai été voir le gérant qui m'a clairement expliqué: «*Je vends le glyphosate aux professionnels, c'est-à-dire aux jardiniers et aux paysans, qui savent l'utiliser efficacement.*»

C'est alors que m'est revenu en mémoire un entretien que j'avais eu – il y a une dizaine d'années – avec le vétérinaire du village justement au sujet des herbicides. Il me dit alors: «*Oh! vous savez Madame, chaque paysan a dans une remise de quoi empoisonner tout le village!*» Les temps ont-ils changé?

Mousse Boulanger

## Banque Cantonale de Genève: il est temps de rembourser!

**En Suisse, la crise boursière de 1987 a précipité les investisseurs sur un marché immobilier en surchauffe. De 1988 à 1990, les prix se sont envolés et les taux hypothécaires ont explosé, de 3,5 à 7,0%. De 1993 à 1999, un krach immobilier s'en est suivi, qui a entraîné 40% des établissements financiers du pays dans sa chute. Il a fallu recapitaliser la Banque Cantonale de Soleure, de Berne, du canton de Vaud et sortir l'immobilier du bilan de la Banque Cantonale de Genève (BCGe). A la fin des années 90, les grandes banques, dopées par une concentration sans précédent, se redéploieront à l'international, misant sur l'immobilier titrisé états-unien à haut rendement. On connaît la suite...**

Le cycle frénétique de la bulle immobilière caractérise le capitalisme contemporain. Les investissements excédentaires, qui ne trouvent pas à s'employer de façon rentable dans la production de marchandises ou de services, sont périodiquement redirigés vers la spéculation foncière par le truchement des institutions financières, conduisant à des dévalorisations brutales à répétition. C'est ce qui est arrivé en Suisse dans les années 90, lorsque quelque 40 milliards d'actifs immobiliers sont partis en fumée. A la fin de cette décennie, à Genève, la BCGe se trouvait ainsi en possession d'un portefeuille immobilier de 5 milliards de francs qui n'en valait sans doute pas la moitié. Des spéculateurs avaient ainsi tiré parti de la passivité, voire de la complicité des dirigeants de cet établissement.

Qui allait payer les pots cassés? Au Conseil d'Etat, le radical Guy-Olivier Second et la socialiste Micheline Calmy-Rey avaient un plan: transférer les «actifs pourris» de la BCGe à une fondation de droit public à leur valeur de bilan, charge à l'Etat de les réaliser sur la durée en minimisant les pertes escomptées. Le 19 mai 2000, afin d'éviter la faillite de la BCGe, réputée imminente, une majorité qualifiée du Grand Conseil soutenait ainsi un projet de loi créant une Fondation de valorisation des actifs de la BCGe, munie de la clause d'urgence, empêchant tout référendum populaire. Les dispositions légales adoptées dans l'urgence n'établissaient pas de façon limpide comment les pertes encourues, difficiles à estimer, seraient soldées. Beaucoup plus grave: les crédits indispensables au finan-

cement de ces pertes colossales ne seront jamais soumis au vote du Grand Conseil.

Après 9 ans d'activité, la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe a été dissoute, abandonnant à l'Etat des pertes de 2 milliards et des frais de 375 millions. Pour assurer le financement de ces énormes charges, l'Etat a dû recourir à l'emprunt et la dette cantonale s'est alourdie de plus de 3 milliards, intérêts compris. Pourtant, les montants versés n'ont jamais été considérés comme des subventions à fonds perdus; ils représentaient des avances remboursables, faute de quoi ils auraient constitué une immense donation à la banque, non déclarée aux impôts. L'aide massive reçue par la BCGe est une dette de la banque envers l'Etat. L'aide versée par l'Etat est une créance de l'Etat contre la banque. Sinon, il s'agirait d'une spoliation aussi massive qu'intolérable du patrimoine public.

L'initiative populaire constitutionnelle lancée par Ensemble à Gauche au printemps 2018 prévoit l'inscription à l'actif de la banque d'un compte de régularisation, et à son passif d'un prêt subordonné correspondant aux montants avancés par l'Etat, ainsi qu'aux intérêts dus. La banque se voit ainsi accorder le temps nécessaire à leur remboursement par annuités selon les possibilités offertes par ses résultats annuels, sur 30, voire 40 ans. Une disposition assure le versement prioritaire d'un dividende aux actionnaires (principalement l'Etat et les communes) tout en permettant de renforcer progressivement les fonds propres de la Banque.

Dès les premières aides de l'Etat, la BCGe a affiché une croissance de son produit brut, souvent bien supérieure à celle de ses pairs. Ces résultats ont été, bien entendu, artificiellement dopés par l'absence de rémunération des capitaux reçus, d'ailleurs non inscrits à son bilan, et par leur non remboursement. Notre plan de régularisation les y introduit très progressivement, par annuités. De son côté, l'Etat n'a pas pu rembourser les emprunts qu'il a contractés et qui font partie de sa dette globale. Cette partie de la dette liée au sauvetage de la BCGe ne cesse de grossir avec le cumul de ses intérêts annuels: elle dépasse 3 milliards de francs à fin 2018, soit plus du quart du montant total. Elle occasionne une saignée toujours croissante du budget de l'Etat, actuellement d'un montant d'environ 50 millions par an, en raison d'un taux d'intérêt historiquement bas, qui ne peut qu'augmenter fortement à l'avenir.

De la part de l'Etat et des contribuables genevois, amener la BCGe à rembourser sa dette envers eux revient à prélever une part des bénéfices de cet établissement florissant pour compenser l'énorme ponction qu'il leur a imposé lorsqu'il menaçait de faire faillite, au printemps 2000, risquant d'entraîner dans sa chute nombre de petits épargnants et de secteurs de l'économie locale. Cela revient aussi à sortir d'une situation inacceptable sur les plans tant de la démocratie que de la justice sociale. La BCGe a annoncé qu'elle plaiderait l'invalidation de notre texte pour éviter que notre proposition ne soit soumise au suffrage populaire. Nous ne nous attendions pas à autre chose de sa part et nous sommes prêts à lui répondre sur ce terrain. Elle n'échappera pas à ses responsabilités.

Jean Batou (membre d'Ensemble à Gauche)

## «L'argent pour les armes tue»

*A Louise Schneider, militante bernoise, qui fut arrêtée à 87 ans pour avoir sprayé cette phrase sur la paroi de bois abritant le bâtiment en rénovation de la Banque nationale suisse.*

Honneur à celle que les médias ont appelée «Spray-Grosi», la «mamie sprayeuse»! Avec courage civique, elle a su attirer l'attention publique sur l'implication financière de la BNS dans la fabrication d'armements. En effet, en 2017, cette vénérable institution a participé pour près de deux milliards de francs au financement de la production américaine d'armes nucléaires, alors même que la Suisse a signé le *Traité sur l'interdiction des armes nucléaires* voté par l'ONU en juillet 2017! Et la BNS n'est de loin pas la seule à investir dans les armements: l'UBS, Crédit suisse, certaines banques cantonales. D'ailleurs, même nos caisses de pension et nos fondations placent, elles aussi, leur argent (notre argent, en partie...) dans ce commerce juteux.

En juin passé, le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a déposé à Berne son initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre». Le peuple suisse aura donc à se prononcer (quand??) sur cette question. Aura-t-il le courage de Louise Schneider, ou se laissera-t-il terrifier par les scénarios catastrophe que les hommes d'affaire feront jaillir de leurs attachés-cases tels des boîtes de Pandore? Le doute est malheureusement permis...

Le jour même où le GSsA déposait son initiative à Berne, le pape François était en visite à Genève, et il aurait dit au président de la Confédération: «*Faites ce que vous savez faire*», appelant ainsi notre pays à faire valoir son expertise en matière de dialogue et de travail diplomatique, et à contribuer à «désamorcer les conflits dans le monde». Le pape était-il pleinement infaillible en émettant ce beau compliment à la Suisse? Ici, aussi, le doute est permis, et je soupçonne qu'Alain Berset, qui dit avoir beaucoup ri avec le pape, ne l'aura pas mis au parfum de ce qui vient de se discuter au Conseil fédéral...

En effet, depuis que Didier Burkhalter a quitté le Conseil fédéral, la majorité de celui-ci bascule en faveur d'un autre savoir-faire, jugé bien plus important, celui de la fabrication des armes. Il pourrait être mis en péril si l'industrie suisse des armements périclitait, et l'armée suisse a besoin d'une capacité technologique adaptée à ses tâches de défense et de sécurité. De plus, cela nous ferait perdre de précieux emplois. Enfin, la Suisse ne ferait que s'aligner sur la pratique des pays européens et deviendrait ainsi concurrentielle à leur égard. Voilà quelques arguments du Conseil fédéral pour promouvoir un assouplissement de l'ordonnance fédérale régissant l'exportation de matériel de guerre. Et un pas de plus vient d'être pris en août: la Commission de politique de sécurité du Conseil national soutient la proposition du Conseil fédéral (seule consolation: seulement à treize voix contre douze – la chose est donc encore très controversée!); en revanche, la commission de politique de sécurité du Conseil des

Etats s'abstient de lui donner une recommandation. Le Conseil fédéral peut donc désormais dire s'il entérine sa décision de principe, prise en juin.

### Les affaires avant les principes éthiques

La révision portera sur trois points: «le maintien de la base industrielle doit être pris en considération en tant que critère distinct dans la procédure d'autorisation»; «il doit être désormais possible, à titre exceptionnel, d'autoriser l'exportation de matériel de guerre vers des pays qui sont impliqués dans un conflit armé interne s'il n'y a aucune raison de penser que le matériel à exporter sera utilisé dans le conflit interne»; «la durée de validité des autorisations accordées doit être prolongée».

C'est ainsi qu'on fait passer les affaires avant les principes d'éthique. Et quelle hypocrisie dans le deuxième point! Quel peut être l'intérêt d'un pays impliqué dans un conflit armé interne à acheter des armements à coup de millions sans les utiliser dans le cadre de ce conflit? Et avec quels moyens pourra-t-on vérifier que cela ne se produise pas? D'ailleurs, la chose est avérée: à plusieurs reprises, on a pu retrouver des armes suisses dans des conflits armés, grenades *made in Switzerland* dans un attentat de Daech en Turquie en 2014; blindés Mowag suisses au Yémen en 2015 ou au Bahreïn en 2011, pour réprimer dans le sang l'opposition démocratique.

Mais le cynisme va plus loin encore. On le sait, les guerres sont une des causes principales de l'exil. Que fait la Suisse lorsque les victimes des conflits viennent frapper à nos portes? Elle envoie l'armée aux frontières pour les verrouiller, cette armée qui a tant besoin du savoir-faire de l'industrie des armements! La boucle se referme: on s'épargne les requérants d'asile, on vend nos armes, les millions s'accumulent dans les banques, qui les investissent dans la fabrication des armes nucléaires aux Etats-Unis...

Et peu importe le savoir-faire auquel le pape faisait appel: le dialogue, le travail diplomatique, la résolution des conflits par le patient travail des pourparlers. A cet égard, j'aimerais signaler un livre que vient de publier Ronan Farrow (le fils de Mia Farrow et Woody Allen), intitulé: *War on Peace*. La guerre à la paix, qui selon lui tue la diplomatie (c'est le titre choisi pour la traduction allemande: *Das Ende der Diplomatie*). A force de faire jouer les rapports de force d'abord, les affrontements, les sanctions, etc., la politique étrangère des Etats-Unis étouffe le travail diplomatique. En privilégiant le commerce des armes, les instances fédérales font de même.

La question est donc claire: que sait faire la Suisse, finalement? Désamorcer des conflits par le dialogue ou alimenter les conflits par des armements? L'appel du pape François impose un choix très clair.

Pierre Bühler, théologien

## Avoir 20 ans... et mourir à Gaza!

Elle s'appelait Razan al-Najar. Née à Khan Younès dans la bande de Gaza, elle était infirmière **bénévole** palestinienne engagée auprès du ministère de la Santé palestinien. Aînée de six enfants, elle habitait un petit village frontière avec Israël. Elle est morte, le 1<sup>er</sup> juin 2018, blessée par balle alors qu'elle tentait d'évacuer des manifestants blessés. Je devrais arrêter cette chronique ici, tant cette mort est injuste et révoltante. Seulement voilà: non seulement une enquête préliminaire israélienne affirme que Razan n'a pas été visée délibérément mais encore les autorités israéliennes tentent de discréditer Razan au moyen d'une séquence filmée dont le titre insidieux est «*Razan était-elle seulement une infirmière?*»

*Etre toujours en retard d'une guerre devrait nous déterminer à être parfois en avance d'une paix.*

Robert Sabatier

Voilà où conduit une politique irresponsable et expansionniste (sans jeu de mots avec sioniste). L'accession de Donald Trump à la présidence des Etats Unis renforce l'extrême droite israélienne. Alors Benjamin Netanyahu, pour «fêter» le déplacement de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem, s'est cru autorisé à faire tirer sur la foule à Gaza. Jamais nous ne connaissons la vérité, nous ne saurons pas si le Hamas a vraiment utilisé la malheureuse Razan comme bouclier humain pas plus que nous ne saurons si la balle israélienne qui l'a mortellement blessée l'a

visée intentionnellement. Mais, ce que nous savons c'est qu'une armée de soldats expérimentés tire sur une femme désarmée, qui porte secours à des gens, blessés par cette même armée. Ça, c'est un fait que les Autorités israéliennes ne peuvent nier.

*La faiblesse de la force c'est de ne croire qu'à la force.*

Paul Valéry

Quels que soient les résultats des diverses enquêtes ordonnées après la mort de Razan, cette violence inutile et meurtrière doit cesser. S'il faut bien dire et redire que si Israël tire sur des manifestants, c'est bien parce que le Hamas joue un jeu dangereux, lâche et pervers. Il faut aussi dire qu'Israël détient la responsabilité du plus fort et doit absolument faire preuve de retenue dans ses «expéditions punitives». Surtout, Israël doit se livrer à un examen de conscience et regarder en face les réalités historiques qui ont et influent encore sur la situation intenable des Palestiniens.

Il faut rappeler ici que ces réalités ne sont pas celles que l'on trouve dans un livre ancien et qui ne saurait être un registre cadastral. Non, le «grand Israël» n'existe pas et ne dispense en aucun cas Israël de respecter le droit. Non, Israël n'est pas fondé à «coloniser» des terrains qui ne sont pas les siens. Non, Israël n'a aucun droit d'occuper des territoires qui ne lui appartiennent pas. Et non, les Palestiniens ne sont pas responsables de la Shoah. Ils n'ont pas à payer le prix que

l'Europe «chrétienne» n'a pas voulu assumer. Mais, Israël n'est pas seul responsable, loin s'en faut. La communauté internationale de 1947-1948 a tenu les habitants de la Palestine pour quantité négligeable. On connaît le résultat. Ça ne donne pas pour autant le droit au Hamas et autres organisations du même acabit de harceler Israël ni aux Etats voisins de l'attaquer. Tout le monde a le droit, sinon le devoir de se défendre.

*La violence est le dernier refuge de l'incompétence.*

Isaac Asimov

Les Nations Unies doivent intervenir. Il faut impérativement sortir les «religions» de cette équation. Elles doivent toutes jouir d'un libre accès à Jérusalem qui doit «exister» sous un statut spécial et international. Chrétiens, musulmans et juifs ont tous vocation à y vivre, mais en paix et dans le respect mutuel. Ce ne peut être garanti que par une administration plurielle et internationale.

La violence conduira à la ruine, certaine et inéluctable. Plus le temps passe, plus la haine est nourrie de ces meurtres inutiles et plus l'espoir de paix s'éloigne. Plus le temps passe et plus la difficulté de rapprocher les uns des autres se complique et augmente exponentiellement. Non seulement il faut redessiner les frontières pour deux Etats, mais encore, il faut que ces deux Etats soient viables et puissent vivre côte à côte, en paix et en bonne intelligence.

Mais, Trump, Netanyahou et le Hamas, sans oublier quelques autres pervers ne le veulent pas. Tous devraient, avec leurs sbires, comparaître devant un tribunal international et être jugés pour crimes multiples et répétés contre la Paix. Où ils seraient condamnés à «construire»! Jusqu'à ce que paix s'en suive...

Marc Gabriel

### Ne pas confondre Juifs et Israéliens

Lors de la journée du patrimoine, la visite de la synagogue de La Chaux-de-Fonds a permis au rabbin Michel Margulies d'insister sur la tolérance et l'intégration. Après l'avoir écouté, on ne peut qu'aimer le peuple juif et admirer l'intelligence dont il a fait preuve pour s'intégrer parmi une population qui ne pratiquait pas la même religion. Dès lors, il est consternant d'assister à la politique xénophobe et intolérante d'Israël (voir article en page 8). Le gouvernement de ce pays est en grande partie responsable de la montée de l'antisémitisme qui, malheureusement, progresse dans le monde. Les intégristes d'Israël desservent incontestablement la cause qu'ils prétendent défendre. RCy

# Référendum en vue pour protéger l'objection de conscience

Depuis son échec cuisant sur l'achat de nouveaux avions de combat en votation populaire et sa cure de minceur – de quelques kilos seulement – imposée par le Parlement, l'armée attaque pour ne plus être attaquée. Son ennemi: le service civil. Ses tirs sont nourris contre cette institution utile à la collectivité, simplement parce que le service civil est l'incarnation de la critique de l'armée. Les jeunes hommes qui l'accomplissent ne sont pas ceux qui, par gain de paix, s'orientent vers la voie bleue pour ne pas devoir s'acquitter d'un service militaire dont ils ne voient pas le sens ou qui s'inscrit mal dans leurs parcours de vie. Au contraire, ce sont ceux qui clament leur objection par les faits en effectuant une durée de service une fois et demi plus longue. Une remise en question retentissante de la grande muette.

Depuis que l'armée a perdu devant la population dans l'épisode des Gripen, elle s'attelle à faire remonter sa cote de popularité. Pour éviter que l'on ne parle trop de ce qu'elle fait et des milliards qu'elle reçoit, elle oriente le débat public vers les civilistes. Selon elle, ils mettent en danger sa viabilité et, partant (et toujours selon elle), la sécurité de la Suisse. Il n'y a pas une interview des deux Vaudois en charge du Département de la protection de la population et de l'armée, MM. Parmelin et Rebord, où il n'est pas question de ces «dangereux objecteurs». Quelle façon commode de détourner le débat en contournant les questions sur la gestion de l'armée, dont les écarts font régulièrement les titres des médias. Pour de nombreux politiciens, casques à bouclons conservateurs, il est donc grand temps de mettre à bas le service civil dont le succès révèle en creux le scepticisme vis-à-vis de l'armée.

## Service civil, l'histoire d'un succès

Dix pourcent, c'est l'augmentation du nombre d'admissions au service civil en 2017 par rapport à l'année précédente. 1,8 million de jours ont donc été réalisés, en particulier dans les domaines prioritaires que sont la santé, le social ou l'environnement. Mis bout à bout, cela représente plus de 4900 années offertes à la société par les jeunes Suisses, alors que le vieillissement de la population ou la conciliation entre vies de famille et professionnelle posent des défis auxquels l'économie ne parvient pas à répondre.

Les jeunes qui s'engagent interviennent, comme le stipule la loi, «dans les domaines où les ressources sont insuffisantes et absentes, pour remplir des tâches importantes de la collectivité». Ainsi, plus de 5000 institutions proposent des affectations de service civil.

Pourtant, on pénalise les civilistes. Ils effectuent aujourd'hui déjà un service 1,5 fois plus long que le service militaire. Cette injustice était le prix à payer pour supprimer l'arbitraire et rétrograde examen de conscience. Mais comme le rappelle le rapport du groupe de travail consacré au système de l'obligation de servir commandé par le Conseil fédéral, «le service civil n'est pas une punition, mais un droit octroyé au

citoyen par la Constitution fédérale». La Commission des droits de l'homme des Nations Unies recommande ainsi que la durée du service civil soit égale à celle du service militaire. Une recommandation jamais mise en œuvre par la Suisse.

## Le Conseil fédéral attaque le service civil

A rebours du bon sens et en dépit de l'intérêt public, c'est la voie contraire qui est prise par le Conseil fédéral. Celui-ci vient en effet d'adopter un projet de révision de la loi sur le service civil pour punir encore davantage les civilistes. Nos autorités veulent faire diminuer les admissions au service civil, avec pour conséquence, comme elles l'annoncent dans leur rapport, que «les établissements d'affectation du service civil seront touchés en particulier dans les domaines d'activité où les ressources nécessaires à l'accomplissement de tâches de la communauté sont insuffisantes ou absentes.» Autrement dit, moins de soutien dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite ou sur les alpages. Et le Conseil fédéral de rêver à une augmentation des effectifs de l'armée, alors qu'on peut s'attendre à une attractivité accrue de la voie bleue (inaptitude partielle ou complète), qui a déjà bien plus de succès que le service civil.

Ces nouvelles discriminations ciblent principalement les jeunes qui s'engagent dans le service civil après avoir accompli leur école de recrue. Toutes ces personnes se verront sanctionnées par une augmentation supplémentaire des jours de service, avec une durée de service pouvant aller jusqu'à 8 fois celle des militaires. Elles devront également attendre une année entière avant de pouvoir rejoindre le service de remplacement, période durant laquelle elles seront contraintes d'accomplir leurs obligations militaires, malgré leur conflit de conscience.

Avec ces propositions, le Conseil fédéral piétine les droits fondamentaux. Rappelons que le Conseil des droits de l'homme a sévèrement semoncé la Russie pour une durée de service civil 1,8 fois plus longue que celle de l'armée. En créant des inégalités massives entre les personnes astreintes et en remettant en question le droit à un service civil de remplacement dans le cadre d'une objection de conscience, le Conseil fédéral baffoue aussi notre Constitution.

La fédération suisse du service civil CIVIVA est farouchement opposée à cette révision qui constitue une discrimination supplémentaire pour les objecteurs de conscience et qui méprise l'apport des civilistes pour notre collectivité. Si le Conseil fédéral et le parlement vont jusqu'au bout de leur délire, CIVIVA lancera un référendum, avec le soutien de nombreuses institutions qui bénéficient du service civil. L'année 2019 ne s'annonce pas militaire, mais militante!

Lisa Mazzone

# Démocratie en danger

A l'instar de la Grande Bretagne dont Israël s'est beaucoup inspiré, jusqu'à en adopter les mêmes désignations de partis (Travailleurs – Conservateurs), l'Etat israélien n'a pas de constitution. De sorte que le parlement (la Knesset) est appelé à voter, ou pas, certains textes législatifs que leurs initiateurs qualifient de «lois fondamentales». C'est le cas de cette dernière loi, dite fondamentale, qui fait d'Israël un Etat où la religion juive garantit l'entière citoyenneté à l'exclusion de toutes les autres religions. Autrement dit, le citoyen musulman ou chrétien de nationalité israélienne ne jouira pas des mêmes droits que le citoyen juif israélien.

Les sionistes des premières heures doivent se retourner dans leurs tombes, eux qui, venant en grande partie de contrées communistes, n'avaient pas imaginé un seul instant que ce pays moderne (1948) tomberait un jour sous l'emprise de fanatiques et fondamentalistes religieux. Un argument, particulièrement pervers vient appuyer l'adoption d'une telle loi: alors même que l'on disait, – il n'y a pas si longtemps – qu'Israël était la seule démocratie du Proche-Orient, entourée par des pays aux régimes aussi divers que peu démocratiques, Israël devient maintenant exactement symétrique aux pays auparavant critiqués et combattus. Ce n'est pas la moindre des contradictions favorisant cette adoption. L'ambiance «sécuritaire» que l'actuel gouvernement s'ingénie à entretenir en usant de tous les moyens à sa disposition a évidemment permis à M. Netanyahu, – un premier ministre dont les proches pourraient être poursuivis par la justice pour faits de corruptions diverses et variées –, de sauter sur cette trop belle occasion et d'enfoncer le clou.

Mais que dit donc exactement cette loi? Elle définit Israël comme «foyer national du peuple juif». De plus, cette loi précise, entre autres choses, que: «Seuls les Juifs disposent d'un droit à l'autodétermination dans l'Etat d'Israël». Cette seule précision suffirait, dans une démocratie laïque, à passer une telle loi par pertes et profits. Mais vient ensuite

un article des plus scandaleux, établissant le statut de Jérusalem: «La loi définit Jérusalem comme étant la **capitale complète, une et réunifiée d'Israël**». Alors même qu'au moment du partage de la Palestine, il était entendu que Jérusalem devait avoir de préférence un statut international. Il va sans dire que la communauté internationale admet depuis des décennies que le statut de Jérusalem qui abrite les lieux saints des trois grandes religions monothéistes (c'est le même Dieu pour les trois) ne pourra être établi qu'au terme de négociations finales de paix entre Palestiniens et Israéliens.

*La démocratie ne consiste plus à s'engager à ce que tous soient égaux, mais à ce que chacun puisse être différent, tout en étant traité également. Elle n'est plus la revendication de la libre expression, mais de l'auto-expression pour ne pas sombrer dans le trou noir de la globalité. Nous devons le comprendre et laisser la jeunesse bâtir un monde différent.*

Shimon Peres,  
ancien président d'Israël

C'est ainsi que le gouvernement Netanyahu tente depuis des années de bloquer toute perspective de paix en avançant, petit à petit, par le biais de lois plus ou moins scélérates et parfaitement contradictoires avec le droit international. Murs, colonies et lois fondamentales, Israël, fort du droit onusien de veto américain, s'affranchit lentement, mais sûrement de toutes contraintes, tant diplomatiques que légales, qu'impliquent les relations internationales de bon voisinage. En un mot comme en cent, Israël vient de réinventer une sorte d'*apartheid* à l'israélienne. Sous le prétexte sécuritaire, Israël «fabrique» de toutes pièces des citoyens de seconde catégorie et augmente le pouvoir des religieux, c'est-à-dire le Grand Rabinat d'Israël, au niveau des lois

civiles qui régissent déjà tout ce qui concerne la famille, le mariage, le divorce, et fait des synagogues le lieu des pouvoirs civils.

Monsieur Netanyahu nous prend pour des imbéciles. Nous avons bien compris que ce n'est pas la paix qu'il veut. Ce que visent Netanyahu et son gouvernement, tout comme celles et ceux qui le soutiennent, ce n'est rien moins que la «disparition» du problème palestinien par la lente mais permanente exaspération des Palestiniens, en leur imposant mille tracasseries kafkaïennes, en leur interdisant à peu près tout, en contrôlant à peu près tout; on a d'ailleurs récemment appris que même le courrier à destination de la Cisjordanie avait été bloqué pendant huit ans, pour une prétendue question de sécurité. Humiliations, tracasseries, répressions se poursuivront jusqu'à ce qu'ils s'en aillent, n'importe où, mais qu'ils s'en aillent. Ce sont là des méthodes indignes d'Israël et surtout en totale contradiction avec «l'éthique» juive. Ajoutons que quand un territoire nous est donné après 2000 ans d'exode, ne devrions-nous pas faire preuve de l'élémentaire élégance de le partager respectueusement avec celles et ceux qui n'en sont jamais partis?

L'application de cette loi fondamentale pourrait mettre le feu à la région, et plus particulièrement au sein de l'Etat d'Israël. C'est l'art et la manière de monter une partie de la population contre l'autre. Car il s'agit là de citoyens israéliens à part entière. Si les Arabes israéliens se révoltent contre cette loi discriminatoire, cela ne pourra pas s'appeler une «*intifada*», mais une guerre civile. La gauche israélienne se réveille doucement de sa longue léthargie, elle manifeste aux côtés des Druzes, soutient les Arabes israéliens, d'ailleurs, on a pu voir des photos des manifestations où les drapeaux se mélangent, unis pour la demande immédiate de la suppression de cette loi qui éloigne de la démocratie les habitants de ce pays. Cet abus de pouvoir octroyé aux religieux est en train de fracturer la fragile cohabitation entre les laïcs et ceux-ci. On peut donc se poser

la question suivante: que cherche le gouvernement actuel? Un nouveau Massada? Par ses agissements irréflichs, s'agirait-il d'un gouvernement suicidaire? Après 70 ans de relations conflictuelles avec ses voisins, est-ce qu'Israël peut se payer le luxe de basculer dans une guerre fratricide?

Au lieu de s'aligner sur les pays avoisinants, il serait préférable pour le bien de toute sa population qu'Israël apprenne à appréhender la laïcité et renvoyer de ce fait les rabbins dans leurs synagogues. Ces gens-là n'ont rien à faire au sein d'un gouvernement, fût-il de droite ou de gauche.

*Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre et finit par perdre les deux.* (Benjamin Franklin)

Emilie Salamin-Amar et Marc Gabriel

## Développement ou décroissance?

Il n'est pas possible de donner une réponse simple à cette question. Par exemple, le développement de l'intelligence humaine devrait se poursuivre constamment alors que le développement matériel abusant des ressources naturelles devrait être aboli ou tout au moins repensé.

Malgré son développement constant, le cerveau humain n'a pas changé l'inclinaison génétique de base, à savoir se préoccuper d'abord de l'intérêt individuel dans une confrontation constante nourrie par la recherche du pouvoir. Avec l'essor du commerce, cette prétendue supériorité par rapport aux animaux a décuplé différents effets. Les négatifs se présentent dans des relations de pouvoir qui se matérialisent par la suprématie des riches dans tous les pays de la planète. Ils provoquent un dysfonctionnement qui pèse lourdement sur l'existence même de l'être humain sur la planète. Par contrainte de survie, il devient urgent de corriger nos modes de fonctionnement et de nous interroger sur les règles de base de nos sociétés libérales.

Mais saurons-nous changer de comportement sur la base de quelques réflexions? Parfois j'ai des doutes car seul un changement profond de nos règles de société pourrait nous y contraindre. Pour organiser et imposer ce changement, il faudrait des dirigeants et des majorités politiques capables et déterminés à un tel changement radical. Malheureusement, nous constatons que les règles dominantes dans le secteur politique restent basées plus que jamais sur l'accession au pouvoir avec en miroir l'argent qui en découle. Ce processus donne envie aux plus faibles de devenir riches et le mouvement s'accélère de manière inquiétante.

Chaque individu veut atteindre la marche sociale qui se trouve directement au-dessus de celle qu'il occupe et cet objectif est partagé par la plupart des individus, des plus pauvres aux plus riches. Cette constatation nous détermine sur le terme de décroissance qui représente d'abord un défi pour remettre en question un modèle suicidaire de développement humain. En ce sens, il préconise une volonté pour organiser un autre modèle de société. Le choix sera finalement simple: ou l'être humain réussit son changement de logique ou alors la fin de notre civilisation, actuellement au bord de son extermination, se déroulera de plus en plus rapidement.

*Il y a de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité.*

Gandhi

Une autre manière de vivre consisterait à remettre en question certaines activités nocives pour s'engager dans d'autres qui respectent l'environnement qui nous est nécessaire. Outre la consommation hallucinante qui existe dans les pays riches et qui forme un modèle pour les pays en développement, diverses activités pourraient se transformer. Par exemple l'extension des loisirs constitue dans les pays riches un objectif quasi fondamental pour beaucoup d'habitants. Elle pourrait être revue à la baisse. Les flots de touristes commencent à poser des problèmes insurmontables, même pour les habitants qui en tirent profit, par les dégâts qu'ils causent en déséquilibrant les liens entre l'être humain et la nature.

Nous ne pouvons pas continuer de nous prétendre être le maître absolu de l'existence sans prendre en compte la nécessaire biodiversité qui constitue l'équilibre indispensable à la vie. A la base de ces modifications se trouve un système, le capitalisme qui est basé sur la recherche individuelle du maximum de richesse possible. Sera-t-il possible de lui donner une autre structure pour mieux maîtriser les relations économiques qui, elles aussi, devraient être soumises à l'application d'un meilleur équilibre entre l'être humain et la nature?

Même les premiers effets concrets du réchauffement climatique n'incitent pas les gouvernements à mettre en pratique leurs discours.

Mais des contre-pouvoirs, ridiculisés par les tenants de l'économie triomphante, gagnent un peu de terrain même s'ils sont modestes. Des tentatives pour vivre mieux et autrement semblent se mettre en place et favorisent divers habitants de la planète à oser des pratiques audacieuses. Ces actes, bien que modestes, démontrent dans les faits qu'il est possible d'être heureux sur terre sans courir dans le supermarché le plus proche pour s'approprier l'action du jour. Un espoir subsiste encore, mais, il est de petite taille.

Dans sa logique, l'avantage du terme de décroissance consiste donc à introduire dans les cerveaux l'idée de la nécessité de tenter le grand chambardement. Dans ce sens, il mérite notre soutien le plus grand.

Alain Bringolf

# Tchécoslovaquie 1968: les chars du Pacte de Varsovie contre le socialisme

**Il y a 50 ans, le 21 août 1968, les armées du Pacte de Varsovie (pacte militaire entre l'URSS et ses satellites) déferlaient sur la Tchécoslovaquie pour y écraser le processus connu sous le nom de «Printemps de Prague». Elles venaient non pour défendre le socialisme, mais pour l'écraser.**

Une crise politique avait débuté en octobre 1967 au sein du Parti communiste tchécoslovaque (PCT). 20 ans après la prise du pouvoir, les difficultés s'accumulaient: bilan économique catastrophique, imitation servile du modèle «soviétique», question nationale slovaque, conflits entre l'appareil du parti et les intellectuels ainsi que de la jeunesse, persistance des méthodes héritées des procès truqués des années 1950.

Le vieux stalinien Antonin Novotny fut remplacé à la tête du PCT (janvier 1968) par Alexander Dubcek et à la tête de l'Etat (avril 1968) par le général Ludvik Svoboda. Mais le processus ne se limita pas à changer quelques personnalités: des secteurs importants de la population (y compris au sein du PCT) remirent en cause le prétendu modèle «soviétique» du socialisme. Un processus vu avec inquiétude par la caste bureaucratique au pouvoir en URSS, qui décida rapidement d'y mettre fin.

Les textes publiés lors de rencontres entre les directions des partis (de faux-) frères et du PCT (mars-juillet 1968) illustrent les divergences existantes (*Pourquoi Prague?*). Mais jusqu'à l'invasion (et même jusqu'au remplacement de Dubcek par Gustav Husak, en avril 1969), une majorité des dirigeants du PCT crurent possible de construire «le socialisme 'à visage humain' dans un seul pays». Ils ont payé cher cette illusion.

Pourtant, plusieurs militants tchécoslovaques avaient vu clair à ce propos: «*Nous ne mettons pas le socialisme en danger. Bien au contraire. Nous mettons en danger la bureaucratie qui est en train, len-*

*tement mais sûrement, d'enterrer le socialisme à l'échelle du monde. Et c'est pourquoi nous ne pouvons pas nous attendre à la coopération et à la compréhension fraternelle de la bureaucratie*» (Jiri Hochman, «Le luxe des illusions», *Reportér*, no 31, 31.7.1968).

L'invasion rencontra une forte résistance: «le refus des ouvriers de l'imprimerie de publier les proclamations et la presse de l'occupant, la complicité de toute une population pour cacher les militants menacés, pour égarer et désorienter les forces armées des envahisseurs, l'extraordinaire propagande pour inquiéter, démolir, désintégrer les troupes de l'occupation par l'emploi combiné de démonstration de force, d'argumentation politique et d'humour, le courage déployé dans les manifestations de rue conduites sous les tourelles des chars» (*Le printemps des peuples...*). Le 14<sup>e</sup> congrès extraordinaire du PCT fut convoqué et put délibérer au nez et à la barbe des occupants (Le congrès clandestin).

Un recueil, *La crise tchécoslovaque 1967-1970* dans les documents du CC du PCUS, (2010), signale que, le 25.2.1969, le BP du PCUS exigea le report de la loi tchécoslovaque sur les entreprises légalisant les conseils ouvriers. Un message, le 5.3.1969, affirme que «c'est le danger de gauche qui est le danger principal dans les réunions, en particulier celles des associations professionnelles des intellectuels, dans les congrès de branche des syndicats et dans les médias». «Le rejet absolu des conseils de travailleurs est ainsi une des pièces centrales du modèle de prétendu socialisme dont les Tchécoslovaques ont voulu se libérer en 1968-1969» (*solidaritéS*, no 332, 23.8.2018).

Avec l'implosion ultérieure dudit «camp socialiste avec l'Union Soviétique à sa tête» (formule consacrée des années 1950), ce point semble oublié. Ce n'est pas par hasard.

## Annexe: A la mémoire de Frantisek Kriegel

«Le lundi 3 décembre [1979] s'est éteint à Prague le Dr Frantisek Kriegel. Vieux communiste, internationaliste qui avait combattu en Espagne et en Chine et aidé la révolution cubaine dans ses premières années, il fut, en août 1968, le seul des quatre dirigeants du PCT emmenés à Moscou à refuser de contresigner l'accord sur l'occupation de son pays par l'URSS. Exclu du parti en 1969, animateur de la Charte 77, il était l'une de ces figures qui symbolisent le courage et la détermination contre la normalisation bureaucratique» (*Procès à Prague*).

En 2014, une majorité du Conseil d'arrondissement de Prague 2 a osé lui donner le coup de pied de l'âne! Michal Uhl (conseiller municipal Vert) avait proposé de décerner à Kriegel la citoyenneté d'honneur. Proposition refusée par la droite: «Kriegel était communiste et il avait du sang sur les mains», ce second point étant faux. (hpr)

## A lire:

Gérard de Sède (Ed.), *Pourquoi Prague?* Paris, Publications Premières et Tallandier, 1968.  
Pierre Broué, *Le printemps des peuples commence à Prague: essai sur la révolution politique en Europe de l'Est*. Paris, La Vérité, 1969.  
Jiri Pelikan (Ed.), *Le Congrès clandestin: protocole secret et documents du 14<sup>e</sup> congrès extraordinaire du P.C. tchécoslovaque*. Paris, Seuil, 1970.  
Pierre Broué (Ed.), *Reportér et Politika: écrits à Prague sous la censure (août 1968-juin 1969)*. Paris, Etudes et documentation internationales, 1973.  
Jiri Pelikan (Ed.), *Ici Prague: l'opposition intérieure parle*. Paris, Seuil, 1973.  
Jean-Pierre Faye & Vladimir Claude Fišera (Ed.), *Prague: la révolution des conseils ouvriers, 1968-1969*, Paris, Seghers/Laffont, 1978.  
Petr Uhl, *Le socialisme emprisonné: une alternative socialiste à la normalisation*. Paris, Stock 2, La Brèche, 1980.  
*Procès à Prague: le V.O.N.S, comité de défense des personnes injustement poursuivies, devant ses juges: 22-23 octobre 1979*. Paris, F. Maspero, 1980.

<https://www.radio.cz/fr/rubrique/faits/frantisek-kriegel-incorrigible-communiste-ou-heros-du-printemps-de-prague>

Hans-Peter Renk

# Les passeurs de livres de Daraya La résistance par les livres

Delphine Minoui, Editions du Seuil, 2016

Il s'agit de l'histoire d'une bibliothèque secrète en Syrie sous Bachar el Assad. Tout commence par une photo sur laquelle l'auteure est tombée par hasard sur facebook. On voit des jeunes Syriens entre 21 et 30 ans, une quarantaine à peu près, qui sont dans un petit local souterrain et qui lisent des livres. Ces livres ont été exhumés des décombres de la ville, trouvés dans des caves de Daraya, dans la banlieue de Damas, sous des maisons de particuliers. Ces jeunes, au péril de leur vie, ont réussi à les extraire des ruines, les ont rassemblés et ont reconstitué une véritable bibliothèque clandestine. De 2012 à 2016, ils ont collectionné plus de 15.000 ouvrages, parfois mal en point, les ont remis en état, les ont catalogués et

fichés et les ont rendus accessibles à la population de Daraya.

Pour eux, les livres deviennent une richesse insoupçonnée, une arme d'instruction massive alors qu'ils sont entourés par les bombes et les mortiers de destruction au-dessus d'eux. Cette bibliothèque se transforme en une université permanente. Les ouvrages sont divers, il y a des livres philosophiques, des livres d'histoire, des livres de développement personnel à l'américaine, c'est une fenêtre d'ouverture sur le monde. Les livres les ont aidés à sortir de leur isolement. Fin 2016, après quatre ans de siège, ces vaillants bibliothécaires ont été délogés et forcés de partir des sous-sols de Daraya. L'armée a

saccagé la bibliothèque. Et l'a anéantie. Les jeunes ont dû se replier à la frontière turque, au nord de la Syrie. Pour échapper à la répression, ils ont inauguré une petite bibliothèque ambulante qui passe de village en village, pour continuer à se battre. Les acteurs de ce drame ont fait la preuve vivante: on peut détruire une ville mais on ne peut pas détruire les idées.

«*Ce genre de livre, c'est l'honneur du journalisme*», s'exclame François Busnel, animateur de la *Grande librairie*, émission télévisée qui a succédé à *Apostrophes* sur France 5.

Pierrette Iselin

# La forêt – Une nature menacée

Fabienne Tisserand / Frédéric Hermann, Editions Cabédita, 2018

La forêt, temple de vie, bien commun, trésor inestimable pour tous les êtres vivants de notre planète Terre. Fabienne Tisserand est ingénieure et spécialiste dans les domaines forêt, nature et société.

Son livre didactique nous oriente de façon pratique sur les différents aspects scientifiques qui concernent le monde végétal et ses interactions économiques.

L'auteure concentre son analyse sur la forêt des régions tempérées européennes. Récit qui englobe néanmoins toute la réalité mondiale concernant la gestion forestière. Elle nous rappelle l'importance de sauvegarder ce bien nous appartenant: «*Notre forêt relève encore du commun. Elle constitue un des derniers territoires gérés dans une certaine mesure, au profit de la collectivité: la loi impose aux propriétaires une gestion à triple but environnemental, social et économique dans les pays européens.*»

Il y a un aspect non négligeable d'un passé récent qui justifie aussi sa prise de position de tout entreprendre pour préserver ce bien commun quand elle affirme que «*les énergies fossiles ont pourvu durant le XX<sup>e</sup> siècle aux attentes des industriels, la forêt est restée jusqu'à relativement à l'abri des visées exclusivement productivistes*». Pour combien de temps?

Une mutation sociétale s'intensifie. Devant cette réalité, l'auteure nous

invite à faire un usage précautionneux du vocabulaire technocratique autour des sciences écologiques: «*Les mots bio économie, biomasse et service écosystémique sont des mots capables d'ouvrir la porte à la pire des réalités par l'usage à géométrie variable qui en est fait, rendu possible par leur caractère métaphorique, leur signification floue. Derrière les mots bio économie et biomasse se profile potentiellement la fin des sols et de la biodiversité.*»

Ce livre constitue un vrai plaidoyer pour une forêt multifonctionnelle en vue de sa préservation, son devenir est entre nos mains. Les photographies du journaliste Frédéric Hermann illustrant l'ouvrage enrichissent le texte et montrent la forêt telle qu'elle est, cette source infinie de résistance et de résilience.

Gloria Barbezat

# Le Sphinx du laurier rose

Edith Habersaat, Editions Slatkine, 2018

Sophia Cambertat est une femme qui doit se battre contre ses démons. Elle est issue d'un milieu modeste et a épousé un homme d'un niveau social plus élevé. Entre ses parents, ceux de son mari et ses enfants, elle est constamment tiraillée de tous les côtés et se demande parfois si elle sombre dans la folie. Et, en plus, elle cache à ses proches l'existence d'un frère né du viol de sa mère.

Les 150 pages du roman d'Edith Habersaat doivent se lire d'une traite car l'histoire demande beaucoup d'attention pour la sentir. Elle fait yoyo entre le présent et le passé, celui-ci permettant de comprendre les tourments de Sophia. Entre le chantage dont elle est victime, l'indifférence de son mari, l'homosexualité d'un de ses fils et les frasques de l'autre, elle ne sait plus ou donner de la tête. Tout finira par s'expliquer mais ce sera au prix de multiples déceptions.

Edith Habersaat a créé des personnages tourmentés mais a su les mettre en symbiose avec les problèmes de notre époque. Ses reports aux notes montre d'ailleurs qu'elle suit de près l'actualité. Son écriture est précise mais elle laisse le lecteur se faire sa propre opinion en utilisant souvent les points de suspension, les points d'interrogation et les points d'exclamation.

Rémy Cosandey

### SOLALEX, 1469 m d'altitude

Ce nom d'alpage résonne dans l'esprit des gens de la vallée de Barbo-leuse pour ne pas dire loin à la ronde, soit dans la tête de chaque amateur de marche en basse montagne, vers des cols faciles ou en recherche d'escalade. Ce nom est d'autant plus présent dans l'esprit des amoureux du lieu depuis que l'Office du Tourisme de Gryon propose chaque été des ateliers d'artisanat. Trois, de 15 jours, en juillet et août. Cet été 2018, on a pu admirer, voire acheter, les œuvres de collage, aquarelle, céramique, tourneur sur bois, photographie, travaux sur verre, peinture, minéraux, bijoux fantaisie, pierres taillées, impression sur textile, sculpture papier, conte et poésie. Et bien sûr, l'endroit offre le plaisir et la fraîcheur d'une terrasse, d'un petit hôtel et de la vue fantastique du cirque de montagnes entourant le Miroir d'Argentine. Tous renseignements pour l'été prochain au 024 498.00.00.

Pierrette Kirchner-Zufferey

### L'éco-pédagogie: une conscience planétaire

Il s'agit d'un courant pédagogique né en Amérique latine dans les années 1990 qui s'inspire de la conscientisation. Elle vise à développer chez les élèves une conscience planétaire mondiale. Les enfants apprennent à analyser les réalités sociales en les pensant à un niveau plus global-planétaire, le seul pertinent pour envisager les problèmes écologiques. On invite en outre les élèves à réfléchir aux questions écologiques en tenant compte de leurs impacts plus particuliers sur les groupes socialement minorés: c'est le cas des femmes, des personnes des classes populaires ou des personnes habitant les pays du Sud. A l'extractivisme qui induit une

destruction de l'environnement, en particulier en Amérique latine, s'oppose la notion du «buen vivir» pour penser un autre mode de relation entre l'être humain et son environnement, plus respectueux du milieu naturel.

D'après *Le Courrier* du 3 août 2018. Irène Pereira, enseignante en philosophie à Paris

### Des abeilles sauvages à la maison...

Deux biologistes zurichois proposent d'installer des ruches à abeilles maçonnes chez les particuliers pour favoriser la pollinisation. En 2011, un rapport de l'ONU tire la sonnette d'alarme: le nombre d'abeilles est en chute libre dans le monde. Sans ces pollinisateurs naturels, un tiers de notre alimentation risque de disparaître. Sur les cent espèces végétales qui fournissent 90% de la nourriture dans le monde, plus de 70% dépendent des abeilles pour leur pollinisation. La start-up zurichoise Wildbiene+Partner propose un geste simple et accessible à tous pour sauver les abeilles: installer un nichoir à maçonnes sur son balcon ou dans son jardin. Ces abeilles ne possèdent pas de reine et ne piquent pas, elles ne produisent pas de miel non plus. Une abeille sauvage pollinise autant que 300 abeilles à miel! Cinq ans après sa naissance, le concept a déjà séduit 30 000 particuliers et 300 agriculteurs en Suisse.

D'après *La Tribune de Genève*, relayée par *24 Heures*, 16-17 juin 2018

### La Lettre de la citoyenneté

Dans son exemplaire No 153 de mai-juin 2018, *La Lettre de la citoyenneté* nous signale, entre autres, que la ville de Saint-Etienne (France) met en place un conseil consultatif des

résidents étrangers. Le conseil de 40 membres, réparti équitablement entre les originaires d'Afrique, d'Amérique, d'Asie-Océanie et d'Europe hors Union européenne, se réunira en groupes de travail en fonction des sujets et en session plénière une fois par an. Ce nouveau lieu de concertation a vocation d'enrichir la réflexion menée par l'équipe municipale dans tous les domaines.

A Strasbourg, le Conseil municipal a voté le 16 avril un «pacte pour la démocratie locale» élaboré durant un an: des pétitions citoyennes sont reconnues officiellement par la municipalité. D'autre part, est considéré comme citoyen «toute personne qui vit ou a une activité à Strasbourg», même ceux qui n'ont pas le droit de vote comme les étrangers ou les enfants. Enfin, Eurostar a publié en mars les statistiques sur les acquisitions de nationalité dans les 28 pays de l'UE en 2016: un million d'acquisitions dont 87% sont le fait de citoyens venant de pays hors UE.

D'après *La Lettre de la citoyenneté* publiée 6 fois par an par l'ASECA

## L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable  
Rémy Cosandey  
Léopold-Robert 53  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032/913 38 08; remy.cosandey@gmail.com

Équipe de rédaction  
Christiane Betschen, Mousse Boulanger,  
Rémy Cosandey,  
Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber,  
François Iselin, Marc Gabriel Jehouda,  
Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar,  
Edith Samba, Bernard Walter.

Administration et retours  
*L'Essor* - Abonnements  
Tunnels 16  
2300 La Chaux-de-Fonds  
ou par courriel: info@journal-lessor.ch  
www.journal-lessor.ch

Abonnement annuel: CHF 36.-  
Compte postal: Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression  
Société coopérative du Journal  
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

*L'essor* - ISSN 1023-5663

## Utopie

Jacques Attali affirme: «*L'utopie n'est que le nom donné aux réformes lorsqu'il faut attendre les révolutions pour les entreprendre*». Pierre Rabhi est plus optimiste: «*C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain*». Qu'en pensent les lecteurs de *l'essor*? Nous traiterons ce sujet dans

notre prochain numéro. Nous accueillerons volontiers vos contributions jusqu'au 10 novembre 2018. Mais, pour que nous connaissions la place que nous avons à disposition, nous vous serions reconnaissants de nous aviser au plus tôt si vous avez des réflexions à publier.

délai pour le prochain numéro: 10 novembre 2018  
prochain forum: Utopie